

# Demande de virement France et zone SEPA<sup>(1)</sup>

À compléter, dater, signer et à renvoyer à : Fortuneo - Service Clients - TSA 41707 - 35917 Rennes CEDEX 9.

Nous vous conseillons d'en conserver une copie.

## TITULAIRE

### SITUATION PERSONNELLE

CIVILITÉ :  M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>

Nom

Prénom

Adresse de résidence

Code postal  Ville

Pays

Identifiant

Agissant en tant que :  Titulaire (ou représentant légal)  Co-titulaire  Mandataire

### DEMANDE DE VIREMENT SEPA<sup>(1)</sup>

#### COMPTE À DÉBITER :

Numéro du compte à débiter<sup>(2)</sup>

#### BÉNÉFICIAIRE :

VIREMENT FRANCE. N° de compte à créditer

IBAN  BIC

DESTINATION DES FONDS DE L'OPÉRATION : **OBLIGATOIRE** dans le cas d'un virement de montant supérieur ou égal à 50 000 €.

- Transfert vers un autre compte à mon nom.  
 Achat de bien immobilier.  
 Achat de véhicule.  
 Achat de biens de consommation autres.  
 Donation, transmission de patrimoine.  
 Prêt à un tiers.  
 Remboursement de crédit.  
 Achat d'entreprise, parts sociales, droits mobiliers.  
 Apport en compte-courant d'associés.  
 Distribution de dividendes.

**JUSTIFICATIF : OBLIGATOIRE DANS LE CAS D'UN VIREMENT DE MONTANT SUPÉRIEUR OU ÉGAL À 150 000 €.** MERCI DE VOUS REPORTER AU TABLEAU EN ANNEXE ET DE JOINDRE À VOTRE DEMANDE L'UN DES JUSTIFICATIFS AUTORISÉS, EN FONCTION DE LA DESTINATION DES FONDS DU VIREMENT. FORTUNEO SE RÉSERVE LE DROIT DE DEMANDER UN JUSTIFICATIF POUR UN MONTANT INFÉRIEUR.

## OU

VIREMENT SEPA<sup>(1)</sup> HORS FRANCE. N° de compte à créditer

IBAN  BIC

DESTINATION DES FONDS DE L'OPÉRATION : **OBLIGATOIRE** quel que soit le montant.

- Transfert vers un autre compte à mon nom.  
 Achat de bien immobilier.  
 Achat de véhicule.  
 Achat de biens de consommation autres.  
 Donation, transmission de patrimoine.  
 Prêt à un tiers.  
 Remboursement de crédit.  
 Achat d'entreprise, parts sociales, droits mobiliers.  
 Apport en compte-courant d'associés.  
 Distribution de dividendes.

**JUSTIFICATIF : OBLIGATOIRE DANS LE CAS D'UN VIREMENT DE MONTANT SUPÉRIEUR OU ÉGAL À 20 000 €.** MERCI DE VOUS REPORTER AU TABLEAU EN ANNEXE ET DE JOINDRE À VOTRE DEMANDE L'UN DES JUSTIFICATIFS AUTORISÉS, EN FONCTION DE LA DESTINATION DES FONDS DU VIREMENT. FORTUNEO SE RÉSERVE LE DROIT DE DEMANDER UN JUSTIFICATIF POUR UN MONTANT INFÉRIEUR.

(1) Les virements SEPA sont les virements effectués vers les pays de l'Espace SEPA : les États membres de l'Union européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein, la Suisse et Monaco. (2) Comptes espèces, comptes de dépôt (dits comptes bancaires) ou livrets (virements autorisés sur les livrets vers un compte bancaire ou un livret du titulaire) dont vous êtes titulaire, co-titulaire ou mandataire. **AVERTISSEMENT** : le mandataire agit au nom, pour le compte et dans l'intérêt de son mandant, dans la limite des pouvoirs qui lui sont confiés.





## Justificatifs admissibles selon la destination des fonds renseignée

Destination des fonds à reporter en page 1 de votre **demande de virement**.

Destination des fonds du virement	Pièces justificatives à fournir <b>uniquement</b> pour un virement externe <b>supérieur ou égal à 150 000 € vers la France ou supérieur ou égal à 20 000 € vers un pays de la zone SEPA hors France</b>
<b>Transfert vers un autre compte à mon nom</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relevé d'identité bancaire original du compte bénéficiaire* ou</li> <li>Pour les contrats d'épargne :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Copie du contrat d'épargne bénéficiaire du virement ou,</li> <li>- Attestation d'ouverture du compte au nom du client par l'organisme bénéficiaire du virement</li> </ul> </li> </ul>
<b>Achat de bien immobilier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compromis précisant le prix de vente et la nature précise du bien acheté ou</li> <li>Attestation notariale, décompte notarié ou</li> <li>Relevé d'identité bancaire original du compte bénéficiaire si le bénéficiaire n'est pas le rédacteur de l'attestation ou du compromis*.</li> </ul>
<b>Achat de véhicule</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achat à un professionnel :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- bon de commande ou facture</li> </ul> </li> <li>Achat à un particulier :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- facture établie par le vendeur <b>et</b> relevé d'identité bancaire original du compte bénéficiaire*.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Achat de biens de consommation autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bon de commande ou facture pro forma ou</li> <li>Facture ou bordereau d'achat ou</li> <li>Relevé d'identité bancaire original du compte bénéficiaire si le bénéficiaire n'est pas le rédacteur du bon de commande ou de la facture ou du bordereau d'achat*.</li> </ul>
<b>Donation, transmission de patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Attestation notariale, ou</li> <li>Acte sous seing privé (acte rédigé et signé par des particuliers sans la présence d'un notaire) <b>et</b> relevé d'identité bancaire original du compte bénéficiaire*.</li> </ul>
<b>Prêt à un tiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrat de prêt signé ou reconnaissance de dette signée des 2 parties <b>et</b> relevé d'identité bancaire original du bénéficiaire du virement*.</li> </ul>
<b>Remboursement de crédit</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrat de prêt ou attestation de l'organisme de crédit <b>et</b> relevé d'identité bancaire original du bénéficiaire du virement*.</li> </ul>
<b>Achat d'entreprise, parts sociales, droits mobiliers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Protocole de cession ou compromis de vente du fonds de commerce, ou</li> <li>Attestation d'un notaire ou d'un avocat certifiant la vente</li> </ul>
<b>Apport en compte-courant d'associés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procès-verbal de l'AG autorisant l'apport en compte-courant, ou</li> <li>Attestation de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes certifiant l'opération.</li> </ul>
<b>Distribution de dividendes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procès-verbal de l'AG autorisant le versement des dividendes, ou</li> <li>Attestation de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes certifiant l'opération.</li> </ul>

\* Le document original est obligatoire, même si les coordonnées du compte sont déjà enregistrées dans vos comptes externes.

